**43ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**Israël**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 9 mai 2023

Le Luxembourg salue la délégation d’Israël et la remercie pour la présentation de son rapport national et pour les efforts déployés pour la mise œuvre de recommandations du 3ème cycle. Ma délégation souhaite formuler les recommandations suivantes :

1. Mettre fin à la pratique généralisée des arrestations et détentions arbitraires, y compris la détention administrative, de Palestiniens, en particulier d’enfants
2. Garantir une protection efficace des journalistes, des défenseuses et défenseurs des droits humains et des organisations de la société civile contre toutes formes de menaces, d’intimidations, de représailles et de diffamation
3. Mener sans délai des enquêtes approfondies et indépendantes sur l’usage excessif de la force et les exécutions extrajudiciaires de Palestiniens par les forces de sécurité israéliennes
4. Coopérer pleinement avec les mécanismes des droits humains des Nations Unies, notamment en leur permettant de se rendre en Israël et sur le Territoire palestinien occupé, et en tenant compte de leurs recommendations.

Nous souhaitons plein succès à la délégation d’Israël dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

*[174 mots / Temps de parole : 1 min 20 sec]*